



CHOISIR LE MANS UNIVERSITÉ



MODALITÉS

La taxe d'apprentissage doit impérativement être versée à l'organisme collecteur de votre choix **avant le 1er Mars de l'année**. Depuis la réforme, Le Mans Université (**N°UAI : 0720076S**) est habilitée de plein droit sur la partie Barème en Catégorie B (Formations de niveaux I et II).

Sur le formulaire de l'OCTA, dans la rubrique « versements » indiquez : « **Le Mans Université – UFR Sciences et Techniques** » en précisant la catégorie « B » ainsi que « le montant ». S'il n'est pas encore évalué et que vous souhaitez nous le reverser entièrement, merci de mentionner : « le maximum dans sa totalité à Le Mans Université, UFR Sciences & Techniques ».

POURQUOI ?

- Développer vos relations avec l'Université et gagner en visibilité,
- Accroître votre réseau et votre vivier de candidats (stages, recrutements...),
- Participer à la formation de vos futurs collaborateurs,
- Renforcer la démarche de professionnalisation des formations,
- Soutenir l'Université et son action pour le développement économique et culturel régional

QUELS PROJETS ?

- Achat de matériels scientifiques de pointe pour la formation
- Financer les nombreuses conférences animées par des professionnels
- Achat d'équipements informatiques et pédagogiques pour les classes et amphithéâtres
- Développement de nouveaux supports pour la formation continue et l'enseignement à distance
- Entretien et modernisation des locaux

CONTACT



Faculté des Sciences et Techniques / Le Mans Université
Direction de la Faculté des Sciences et Techniques
Avenue Olivier Messiaen - 72085 LE MANS Cedex 9
Responsable Financière : 02 43 83 35 86
Responsable Administrative : 02 43 83 35 66
Responsable Pôle Apprentissage : 02 43 83 36 23

Pour toute question concernant le versement de la taxe d'apprentissage, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : ta-sciences@univ-lemans.fr

Retrouver toutes les informations concernant le versement de la taxe d'apprentissage au profit de l'Université du Mans : <https://univ-lemans.fr/taxedapprentissage>

RELATIONS ENTREPRISES

TAXE D'APPRENTISSAGE

Soutenir Le Mans Université,
c'est agir pour l'avenir !



FACULTÉ DES SCIENCES & TECHNIQUES

L'UNIVERSITÉ CHANGE...
CONSTRUISONS ENSEMBLE LE FUTUR DE VOTRE ENTREPRISE



POURQUOI SOUTENIR LA FACULTÉ ?



Grâce à une taille humaine lui permettant un suivi individualisé des étudiants et par son positionnement dans des secteurs de pointe, Le Mans Université offre des possibilités de formations très riches, innovantes et proches des préoccupations du monde socio-économique.

Dans ce dispositif, la Faculté des Sciences et Techniques propose un éventail varié de diplômes dans le domaine scientifique :

- 8 licences générales (Bac +3) + 5 Diplômes Universitaires accès aux études de santé (Pluri PASS) et L-AS,
- 5 licences professionnelles (Bac +3),
- 11 masters (Bac +5),
- doctorat (260 doctorants).

Ces formations sont accessibles en formation initiale, continue ou en alternance (contrats de professionnalisation ou apprentissage) pour répondre au mieux aux besoins des entreprises.



EDITO

« La taxe d'apprentissage permet de :

- créer ou de restaurer des liens avec les stagiaires, apprentis, anciens de l'Université,
- améliorer les conditions d'accueil et de travail des étudiants par l'acquisition de matériels modernes et adaptés à nos formations professionnalisantes,
- générer une visibilité auprès de tous nos usagers et partenaires grâce à nos multiples moyens de communication.

En choisissant notre Faculté, les entreprises d'ampleur locale comme nationale peuvent ainsi contribuer aux formations et à la recherche ; en priorité dans des domaines qui les concernent (mathématiques appliquées, mécanique, acoustique, sciences des matériaux, sciences naturelles, chimie fine, informatique, STAPS) mais également projeter une image valorisante par un canal original.»

Florent Calvayrac, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques - Le Mans Université.

EN QUELQUES CHIFFRES

- **5 000 étudiants** : 511 étudiants étrangers / 80 nationalités,
- **45 000 heures d'enseignement,**
- **97 % de taux d'insertion professionnelle** après un master,
- **30 000 m2 de locaux,**
- **7 laboratoires de recherche,**
- **300 personnels,**
- **1.5 millions d'euros de contrats** avec l'industrie.

